

Réf: Dossier 288616

Avis de constitution

SOCIETE « AUTO GLASS MASTER INTERNATIONAL » en abrégé «
AGM INTER »

Siège ABIDJAN COCODY II PLATEAUX VALLONS Rue
des jardins, en face de la mairie annexe de Cocody, Lot
588, Ilot 31

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28/02/2024, et enregistrés au CEPICI le 08/03/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AUTO GLASS MASTER

INTERNATIONAL » en abrégé « AGM INTER »

Objet : IMPORT-EXPORT VENTES, POSES DE PAREBRISES
ET LUNETTES ARRIERES;

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous
biens meubles et immeubles ;

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous
établissements financiers avec possibilité de donner en
garantie tout ou partie des biens sociaux ;

La prise en location gérance de tous fonds de
commerce ;

La prise de participation dans toute Société
existante ou devant être créée ;

Et généralement, toutes opérations financières,
commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se
rapportant directement et indirectement à l'objet social
ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY II PLATEAUX VALLONS Rue
des jardins, en face de la mairie annexe de Cocody, Lot
588, Ilot 31

Dirigeant(s) M KANE NII AYITEY (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-03220 du 11/04/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°20413/GTCA/RC/2024 du 11/04/2024

